

N° DEL 2014.02.12/027

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 12 février 2014 à 18h30** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	06/02/2014
Affichage	06/02/2014

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	29	4

Etaient Présents : DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

RAPANOEL Séverine pouvoir à MARCHELLO Marie.
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

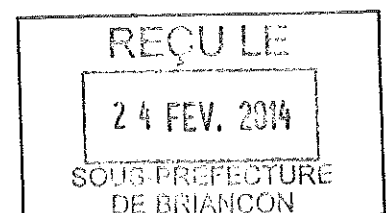
THEME : OFFICE DU
TOURISME 1.

OBJET : FUSION DES
OFFICES DE TOURISME DE
BRIANCON ET SERRE
CHEVALIER VALLEE.

Absents-Excusés :

CIRIO Raymond, MUSSON Pascal, RAPANOEL Séverine,
NUSSBAUM Richard.

Secrétaire de Séance : JIMENEZ Claude.



Rapporteur : Alain NICOLOSO.

Exposé des faits : en référence à la délibération municipale prise le 31 mai 2013, il a été décidé à l'unanimité :

- D'approuver la création d'un outil commun au service du développement et de la promotion d'une seule et unique destination.
- De fixer au Comité de Pilotage de fusion un délai de 12 mois maximum pour élaborer un processus permettant une mise en application d'une structure intercommunale devant être opérationnelle au 1^{er} janvier 2015.
- De demander de prendre attache auprès d'un cabinet conseil spécialisé afin d'aider à la mise en place d'une gouvernance unique à la nouvelle structure.
- D'élaborer des nouvelles clés de répartitions financières entre les communes afin d'assurer un fonctionnement à hauteur des attendus.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à cette délibération.

Ainsi, lors du Comité de Pilotage de fusion du 20 décembre 2013, il a été décidé à l'unanimité, une fusion de l'Office de Briançon par l'Office de tourisme de Serre Chevalier Vallée.

De ce fait, la commune de Briançon rejoint les communes de Saint Chaffrey, La Salle les Alpes, Le Monétier Les Bains au sein de l'intercommunalité existante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De valider le processus de fusion évoqué ci-dessus.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 (*NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin*)

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

TRANSMIS LE : 21 FEV. 2014
PUBLIE LE : 21 FEV. 2014
NOTIFIE LE : 25 FEV. 2014

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM

